



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

revendications

Question écrite n° 56564

Texte de la question

M. Damien Meslot attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social sur la situation économique et sociale des métiers du déménagement. Le déménagement représente, en France, 11 400 salariés, 1 300 entreprises et un chiffre d'affaires de plus d'un milliard et demi d'euros. En 2012, cette activité comptait 98 % de PME de moins de 50 salariés, parmi lesquelles 69 % de TPE de moins de 10 salariés. Le métier de déménageur est une profession de main-d'oeuvre par excellence qui contribue à la lutte contre le chômage, à l'insertion professionnelle et à la promotion sociale en permettant aux personnes les moins qualifiées comme aux plus diplômées de trouver un emploi. Cependant, le secteur rencontre des difficultés. Deux cent huit entreprises ont fermées en 2012, soit une augmentation de 26 % par rapport à 2011. La situation en 2013 ne s'est pas améliorée. Le recrutement est en baisse. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour soutenir et promouvoir ce secteur d'activité.

Données clés

Auteur : [M. Damien Meslot](#)

Circonscription : Territoire de Belfort (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56564

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Travail, emploi et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 juin 2014](#), page 4460